

660654-2026 - Competition

France – Asbestos-removal work – Travaux de dépollution et de désamiantage d'installations techniques et de locaux techniques de DGA Essais propulseurs de SACLAY (91) et DGA Techniques Hydrauliques de VAL DE REUIL (27)

OJ S 186/2026 25/09/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Email: dga-s2a-idfn.achats.fct@intradef.gouv.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Defence

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Travaux de dépollution et de désamiantage d'installations techniques et de locaux techniques de DGA Essais propulseurs de SACLAY (91) et DGA Techniques Hydrauliques de VAL DE REUIL (27)

Description: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des candidatures est 02 /11/2026 11H30 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.

Il s'agit d'un Marché de défense ou de sécurité. Le marché est alloti en 2 lots.

Le montant estimé inscrit à la rubrique 2.1.3 correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre (pour l'ensemble des lots le cas échéant), sans engagement de la part de l'État. Il s'agit d'un accord-cadre composite (partie ferme avec partie à bons de commande et à marchés subséquents). Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire. Le montant maximum indiqué en rubriques 2 et 5 ci-après est en hors taxe. Le marché est reconductible

Les tâches essentielles suivantes : - Prestations de désamiantage catégorie SS3 devront être effectuées par le candidat principal (individuel ou le mandataire du groupement ou l'un des membres du groupement]). Elles ne pourront pas être sous-traitées. Le candidat ou le mandataire du groupement ou un membre du groupement doit démontrer qu'il dispose des compétences/capacités en propre (cf. rubrique 5.1.9) pour les prestations des tâches essentielles qu'il devra effectuer par lui-même.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement

Il est interdit aux candidats de présenter pour l'AC ou pour chacun des lots, plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements.

La composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent.

Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société.

En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4).

Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

Procedure identifier: 58d810ad-0810-4943-9b4d-9b85e56cecaa

Internal identifier: DA_00006052

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262660 Asbestos-removal work

2.1.2. Place of performance

Postal address: 10 rue Jean Rostand

Town: SACLAY

Postcode: 91400

Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 10 350 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information:

1) Protection des données à caractère personnel :

Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux

personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

2) Compléments d'informations

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

3) Modalités de transmission des plis

Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document « Modalités de transmission des plis » disponibles sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite mentionnée en 5.1.12 ne sera pris en considération. La transmission électronique des candidatures et des offres est autorisée. Les plis peuvent être transmis soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr) ou <https://armement.defense.gouv.fr>), soit sur support physique (support papier ou électronique type clé USB) à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse figurant en rubrique 8.1 précitée, en cas d'envoi du pli par voie électronique. En cas de dépôt de plis à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leur confidentialité.

4) Signature des documents

Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un

zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf « Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4 »). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

5) Informations diverses

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants ou sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Les documents, remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française, doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE

Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

Legal basis:

Directive 2009/81/EC

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur /Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités /Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude /Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense /Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale/Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle /Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat><https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement. En cas d'allotissement, les

candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Leur signature est exigée.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Travaux de dépollution et de désamiantage d'installations techniques et de locaux techniques de DGA Essais propulseurs de SACLAY (91)

Description: DGA EP est un site industriel comprenant des infrastructures et des équipements antérieurs à l'interdiction de l'amiante (avant 1997). L'amiante est protéiforme (isolants de portes coupe-feu, joints de bride, peintures, poussières sur câbles et chemins de câbles, conduites d'eau pluviale et toitures en fibrociment, colles de sol, etc.). Sa présence impacte directement les processus de travail en fonction du classement des interventions. Le marché porte sur des prestations de désamiantage des installations techniques et industrielles du centre . Cela recouvre des prestations de retrait ou d'encapsulage de l'amiante (sous-section 3), ainsi que certaines activités susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (sous-section 4) que DGA EP ne souhaite pas ou estime ne pas être en mesure de réaliser en interne. Ces prestations peuvent intégrer des opérations de calorifugeage et décalorifugeage ainsi que de démolition ou de démantèlement. Plusieurs chantiers peuvent être lancés simultanément.

Ce lot est un accord-cadre de 2 ans reconductible tacitement 2 fois.

Pour ce lot, la valeur estimée du besoin est 2 000 000 € TTC par an (soit 12 000 000 € TTC sur 6 ans)

Internal identifier: DA_00006052 - Lot 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262660 Asbestos-removal work

5.1.2. Place of performance

Postal address: 10 rue Jean Rostand

Town: Saclay

Postcode: 91400

Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 6 Years

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 2

Other information about renewals: Reconduction tacite

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 10 350 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not yet known

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion:

1) Situation propre – DC1 et DC2 Le candidat fournira l'ensemble des renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés et signés pour le DC1 dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations disponibles par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R2143-13 du code de la commande publique, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société (ou le membre du groupement ou le groupement)

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français : Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

3) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat non français : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

4) Le candidat devra fournir les attestations d'assurance associées aux prestations en SS3.

5) Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen : le candidat devra présenter un chiffre d'affaire annuel moyen supérieur ou égal à ≥ 3 M€ par an (sur 3 ans)

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Au titre des capacités techniques, le candidat transmettras l'ensemble des documents suivants :

1) Une présentation des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché; le cas échéant les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration du candidat.

2) La preuve qu'il dispose des certifications suivantes : certification entreprise SS3 (AFNOR, Qualibat, Global certification, NF X46 010 et 11)

3) Un listing du personnel formé avec attestation de compétences SS3 (minimum 30 personnes). Le candidat apportera aussi la preuve de sa capacité à désigner un chef de chantier (ou équivalent) pendant toute la durée du chantier. Le candidat devra fournir tout document permettant de juger de l'organisation de l'équipe qu'il peut mettre en place sur ce type de chantier.

4) Un inventaire de son matériel permettant de démontrer la capacité à gérer au moins 3 chantiers en simultané de même ampleur (3 SAS matériel (3 compartiments) ; 3 SAS personnel (5 compartiments) ; 15 Extracteurs 5000 (dont 1 de secours) ; 3 Unité de production d'air respirable ; 3 GE de secours 100 KVA insonorisé) ainsi que un chariot élévateur type 3t disponible en continue sur le site DGA EP (Saclay)

5) Organisation de chantier en environnement contraint (ATEX, espaces confinés, espaces bruyants, risque incendie, travaux en hauteur). Le candidat devra fournir des références de chantiers qui comprennent au moins 2 des risques cités sur les 3 dernières années).

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des certifications suivantes :

1) certification d'entreprise démontrant la capacité à réaliser du calorifugeage et décalorifugeage (DTU 45.2 P1-1, P1-2, P2)

2) certification d'entreprise permettant d'établir la capacité à réaliser des échafaudages

3) La capacité à transporter et à traiter les déchets amiantés et autres déchets, conformément à la réglementation en vigueur (par exemple copie de l'arrêté préfectoral agréant la décharge envisagée, copie des certificats d'acceptations préalable, copie du récépissé de déclaration pour l'exercice de transports de déchets dangereux)

4) Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de peintre en capacité de réaliser de la peinture anti-corrosion. Ces peintres devront posséder la certification ACQPA (Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion)et que le mode opératoire de mise en peinture respecte les attendus ACQPA ou équivalent.

5) La capacité à réaliser des travaux de démolition et de démantèlement conformément à la réglementation en vigueur : Expériences antérieures SS3 dans le secteur industriel (Références clients)

*****:
6) Les documents permettant de démontrer sa capacité à gérer en simultanée, des chantiers portant sur des installations techniques et industrielles de même ampleur que celles de DGA EP
The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

*****:
Le groupement devra après l'attribution du marché, revêtir la forme d'un groupement solidaire ou conjoint avec un mandataire solidaire pour la bonne exécution du marché.

*****:
Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant.

*****:
Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

*****:
The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: www.marches-publics.gouv.fr

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Security clearance is required

Description: Les prestations dues au titre du présent projet d'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Allowed

Address for submission: www.marches-publics.gouv.fr

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 02/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Electronic invoicing: Required

Financial arrangement: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, with reopening of competition
Maximum number of participants: 99

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le tribunal administratif chargé des recours est : le Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union Européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation receiving requests to participate: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation processing tenders: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Travaux de dépollution et de désamiantage d'installations techniques et de locaux techniques de DGA Techniques Hydrauliques de VAL DE REUIL (27)

Description: DGA Techniques hydrodynamiques (DGA Th) est un centre d'expertise et d'essais de la Direction de l'Ingénierie et de l'Expertise (DIE) de la Direction Générale de l'Armement (DGA) . Ce centre est implanté sur le site de Val de Reuil dans l'Eure et dispose de grands moyens d'essais. Le centre est certifié ISO 14001 depuis décembre 2005.. Le centre de DGA TH dispose de plusieurs locaux à vocations différentes (bureaux, production et moyens d'essais) sur un site de 22 hectares. Les travaux de désamiantage concernent les installations techniques de DGA TH. Les prestations objet du contrat concerne des prestations de désamiantage sur des installations techniques et industrielles.

Ce lot est un accord-cadre de 2 ans reconductible tacitement 2 fois.

Pour ce lot, la valeur estimée du besoin est 420 000 € TTC sur 6 ans

Internal identifier: DA_00006052 - Lot 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262660 Asbestos-removal work

5.1.2. Place of performance

Postal address: Chaussée du Vexin - BP510

Town: Val de Reuil

Postcode: 27105

Country subdivision (NUTS): Eure (FRD21)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 6 Years

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 2

Other information about renewals: Reconduction tacite

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 10 350 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not yet known

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion:

1) Situation propre – DC1 et DC2 Le candidat fournira les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés et signés pour le DC1 dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations disponibles par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R2143-13 du code de la commande publique, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société (ou le membre du groupement ou le groupement)

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français : Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

3) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat non français : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé

par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

4) Le candidat devra fournir les attestations d'assurance associées aux prestations en SS3.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Au titre des capacités techniques, le candidat transmettras l'ensemble des documents suivants :

1) Une présentation des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché; le cas échéant les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration du candidat.

2) La preuve qu'il dispose des certifications suivantes : certification entreprise SS3 (AFNOR, Qualibat, Global certification, NF X46 010 et 11)

3) Un listing du personnel formé avec attestation de compétences SS3. Le candidat apportera aussi la preuve de sa capacité à désigner un chef de chantier (ou équivalent) pendant toute la durée du chantier. Le candidat devra fournir tout document permettant de juger de l'organisation de l'équipe qu'il peut mettre en place sur ce type de chantier.

4) La liste des personnels ayant une attestation de compétence suivant l'arrêté du 23 février 2012 (modifié par arrêté du 20 avril 2015), définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

5) Organisation de chantier en environnement contraint (ATEX, espaces confinés, espaces bruyants, risque incendie, travaux en hauteur). Le candidat devra fournir des références de chantiers qui comprennent au moins 2 des risques cités sur les 3 dernières années).

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des certifications suivantes :

1) La capacité à transporter et à traiter les déchets amiantés et autres déchets, conformément à la réglementation en vigueur (par exemple copie de l'arrêté préfectoral agréant la décharge envisagée, copie des certificats d'acceptations préalable, copie du récépissé de déclaration pour l'exercice de transports de déchets dangereux)

2) Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des compétences suivantes : capacité à réaliser des travaux de démolition et de démantèlement conformément à la réglementation en vigueur en présentant les principaux travaux réalisés au cours des 5 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec sa capacité à réaliser des travaux de démolition et de démantèlement conformément à la réglementation en vigueur.

3) certification d'entreprise permettant d'établir la capacité à réaliser des échafaudages

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Le groupement devra après l'attribution du marché, revêtir la forme d'un groupement solidaire ou conjoint avec un mandataire solidaire pour la bonne exécution du marché.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Information about the second stage of a two-stage procedure:

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: www.marches-publics.gouv.fr

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Security clearance is required

Description: Les prestations dues au titre du présent projet d'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la

protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Allowed

Address for submission: www.marches-publics.gouv.fr

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 02/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Electronic invoicing: Required

Financial arrangement: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, with reopening of competition

Maximum number of participants: 99

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le tribunal administratif chargé des recours est : le Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation

chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union Européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation receiving requests to participate: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation processing tenders: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Department: DA IdFN

Postal address: Division achats - Ile de France/Normandie 10 rue Jean Rostand - Saclay

Town: SACLAY

Postcode: 91400

Country subdivision (NUTS): Essonne (FR104)

Country: France

Contact point: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après.

Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Email: dga-s2a-idfn.achats.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: 0000000000

Internet address: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg
Email: ted@publications.europa.eu
Telephone: +352 29291
Internet address: <https://op.europa.eu>
Roles of this organisation:
TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: b87de18d-07e4-4fa8-80a2-ae50ff97dc73 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 18
Notice dispatch date: 24/09/2026 12:29:57 (UTC+00:00) Western European Time, GMT
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 660654-2026
OJ S issue number: 186/2026
Publication date: 25/09/2026